



**Syndicat National des
Ingénieurs de l'Industrie
et des Mines**

CONSEILLERS TECHNIQUES 2022

En application de l'article 6.1 des statuts du SNIIM et de l'article 10 du règlement intérieur du SNIIM, les conseillers techniques au titre de l'année 2022 sont :

- Benoit DESRUMAUX,
- Alexandre GELIN,
- Yves LEMAIRE,
- Guillaume PETITPRE.

En qualité de secrétaire général sortant, et en application des statuts et règlement intérieur sus-cités, est conseiller technique de droit :

- Patrice LIOGIER.

Fait à BLOIS, le 4 janvier 2022.

Le secrétaire général du SNIIM

Franck VIGNOT